

l'aurOre boréale

Vol. 6 No 9 Whitehorse (Yukon)

Vendredi 21 septembre 1990

50¢



Une épluchette de blé d'inde a marqué la rentrée scolaire à l'école Émilie-Tremblay. De g. à d. : un inconnu, portant des lunettes de soleil, accompagne Spencer Rousseau, pendant que Marie-Soleil Harvey et Élisabeth Nadeau, les deux reines de la fête, posent pour la postérité.

Le déménagement de l'école: chose faite

Cécile Girard

La rentrée scolaire de l'école française est différente cette année puisque les jeunes ne chercheront pas leur école dans un dédale de corridors... L'école Émilie-Tremblay occupe maintenant sa propre bâtisse située à Riverdale sur la rue Nisutlin.

Ce regroupement de l'école française est l'aboutissement de longs pourparlers entre le ministère de l'Éducation, les parents-utilisateurs et les membres de la communauté francophone. On se rappellera que l'école était partagée entre deux campus, Whitehorse Elementary pour le cycle élémentaire et Jeckell pour le cycle

intermédiaire.

La directrice de l'établissement Mme Louise Paradis est visiblement heureuse d'être enfin chez-elle. «C'est une étape positive dans l'histoire de notre école. Nous pourrions mieux promouvoir la culture canadienne-française et susciter ce fameux sentiment d'appartenance qui est si important» déclare-t-elle. «Nous pourrions aussi utiliser plus adéquatement toutes les ressources de notre école» reprend-elle. Les locaux sont plus grands et plus clairs et l'école a maintenant sa propre bibliothèque. Les étudiants utiliseront le gymnase de l'école Christ the King situé à côté d'eux. Le local pour l'enseignement de l'anglais sera aus-

si situé à cette école.

La directrice estime en outre, qu'au niveau du climat les choses seront plus claires: «Il est évident maintenant que nous sommes une école française» déclare-t-elle. Les autres avantages vus par la direction sont d'ordre numérique: «Une clientèle réduite est beaucoup plus facile à organiser et à structurer» déclare Mme Paradis. Elle rappelle que le campus Whitehorse Elementary compte environ 550 élèves et celui de Jeckell 350.

Le déménagement de l'école a provoqué beaucoup de remous parmi les parents-utilisateurs. Certains s'étaient opposés depuis le début au déménagement.

suite p.2

◆ Constitution et francophonie

La vie sans le Québec...

Cécile Girard

L'avenir de la francophonie yukonnaise et l'avenir constitutionnel du Yukon inquiètent plusieurs membres de la communauté, c'est ce qui ressort d'une rencontre organisée par l'Association franco-yukonnaise.

Le samedi 15 septembre, une vingtaine de personnes ont tourné le dos au soleil et sont venues, non seulement discuter de leur avenir, mais aussi de leur présent et de leur vécu. La réunion, animée par Mme Elda Savoie, agente de liaison à l'AFY, a duré plus de 3 heures.

Mme Jeanne Beaudoin, présidente de l'AFY, a été la première à prendre la parole et elle a souligné que le but de la rencontre était de connaître l'opinion de la communauté, afin qu'elle puisse être pertinente dans sa prochaine entrevue avec le Premier ministre, M. Tony Penikett.

Mme Beaudoin s'est dite inquiète quant à l'avenir de la francophonie, au Yukon. Elle a soutenu que si un Canada «morcelé» inquiétait les Canadiens-anglais, il était normal que l'idée inquiète aussi les Canadiens-français vivant à l'extérieur du Québec.

M. Pierre Laroche, directeur général à l'AFY, a corroboré les dires de la présidente en citant un article écrit par un journaliste de l'APF (Association de la presse francophone). Dans le dit article M. Jacques Parizeau, déclare qu'un Québec souverain prendrait en considération les minorités significatives au niveau du nombre: les Acadiens et les Franco-Ontariens. Les autres minorités seraient plus ou moins laissées à elles-mêmes.

Certains se sont interrogés quant à un retour éventuel dans le giron de la province-mère (si celle-ci décidait de devenir souveraine), des Franco-Yukonnais d'origine Québécoise. M. Pinette a fait valoir qu'il n'y aurait pas plus de travail pour

lui dans ce nouveau Québec. M. Daniel Poirier, quant à lui a fait valoir son attachement à son nouveau pays. Il a fait remarquer que dans le Canada de demain la collectivité francophone aurait probablement à faire des choix et abandonner le rêve du «citoyen égalitaire»: «La seule chance que nous aurons de survivre sera de nous concentrer sur une vision francophone différente. Nous deviendrons des francophones d'identité» a-t-il complété.

Certains participants ont souligné que toute la question du Québec avait toujours eu trop d'importance.

M. Rino Ouellet, originaire du Manitoba, a souligné que le ton du thème de la discussion, l'irritait quelque peu: «C'est une question typiquement québécoise, le Québec n'a jamais été le gardien ni le sauveur des minorités» a-t-il déclaré. «Le départ du Québec pourrait marquer le début d'une nouvelle période pour les minorités de langues officielles canadiennes. Pourquoi faut-il se considérer comme un abçès? Une fois le Québec sorti, le Canada réalisera peut-être que nous sommes une richesse vibrante»-a-t-il continué. Dans le même ordre d'idée M. Marcel La Flamme, Fransaskois d'origine, en a fait sourire plus d'un, lorsqu'il a déclaré: «La mentalité québécoise c'est qu'en dehors du Québec, c'est la Louisiane "pi" c'est tout!»

D'aucun ont souligné qu'il ne fallait pas perdre de vue que la situation de la communauté francophone est redevable à la politique de bilinguisme canadienne. La Loi sur les langues du Yukon a été passée parce que le Canada est un pays bilingue. «Si nous avons une existence aujourd'hui, c'est parce que le Canada est un pays bilingue... Et si le Canada est un pays bilingue c'est en grande partie à cause du Québec» a souligné Pierre Laroche. Visionnaire d'une communauté

Suite p. 2

De l'Alsace au Yukon, en emportant ses chaudrons!

Cécile Girard

J'ai appris à courir, courir, courir du soir au matin!" Le jeune homme qui parle Christian Kunts est co-propriétaire du restaurant Pot Belly, situé dans le centre commercial Horwoods Mall.

Christian s'est associé cet été à sa soeur Annie et son beau-frère Freddie Ruch. Les trois jeunes restaurateurs sont originaires d'Alsace. Christian qui est menuisier de profession est arrivé au Canada il y a un peu plus d'un an. Très vite il réalise les possibilités commerciales pour une boulangerie-pâtisserie-restaurant. "En Europe, il y a des boulangeries ou des pâtisseries à tous les coins de rue. La concurrence est extrêmement forte et il est très difficile de se tailler une place au soleil." affirme Christian.

Il convainc sa soeur Annie et son mari Freddie de venir le

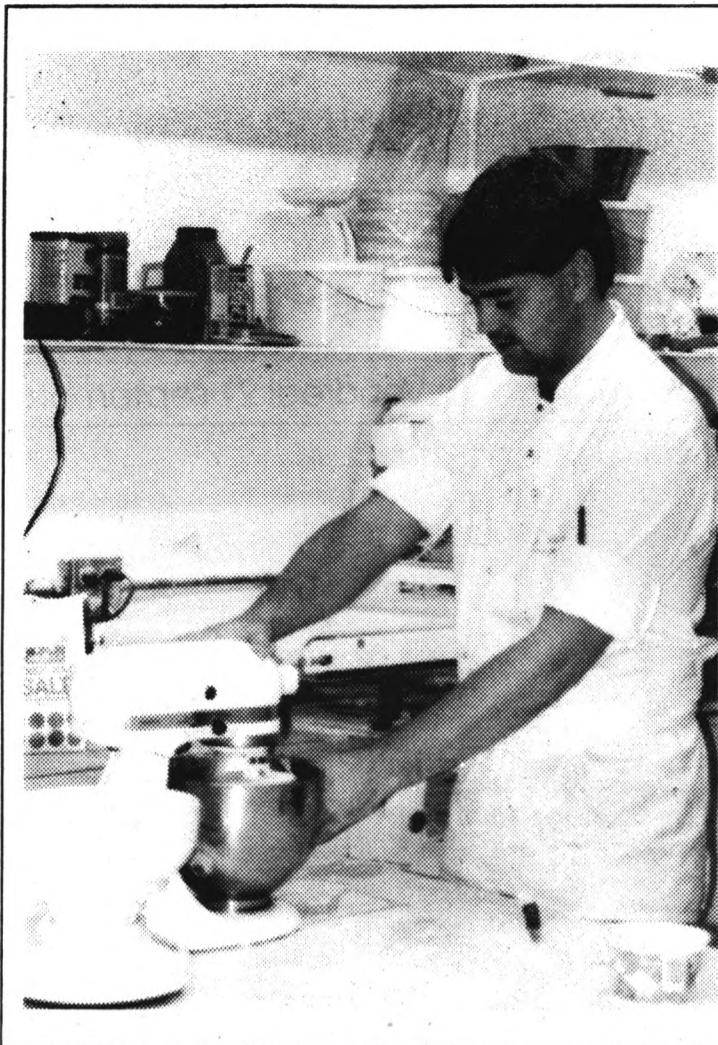
rejoindre et c'est le début de l'aventure.

Freddie Ruch est boulanger-pâtissier. Afin de pouvoir garantir la qualité de son travail il a fait venir tout son équipement d'Europe: ses fours, ses machines, son laminoir, son pétrin, ses cuves, ses planches... Il n'y a rien comme de travailler avec ses propres instruments.

Annie s'occupe du menu de l'heure du midi qui se compose de soupes, salades et sandwich, elle donne aussi un coup de main pour servir les clients..

Christian fait le service aux tables et s'assure que tout le monde est satisfait. «Notre clientèle grandit lentement, nous avons déjà des habitués qui viennent tous les matins acheter leurs baguettes» déclare-t-il visiblement encouragé.

On compte les défauts de qui se fait attendre



Freddie Ruch, dans ses cuisines.

Suite école

gement de l'école et c'est le niveau intermédiaire qui a été le plus touché. Des 6 étudiants qui fréquentaient l'école Jekell, la plupart ont décidé de continuer dans cet établissement en immersion.

Cette année la liste des élèves inscrits, se chiffre à 54. L'enseignement est offert de la maternelle à la 12e année.

Il y a encore quelques places disponibles dans le programme d'activités "French Fries" offert par la ville de Whitehorse.

Ce programme (en français), s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans et se déroule chez Mme Thérèse La croix à Riverdale. Information: Thérèse 667-7589

AVIS DE RENCONTRES PUBLIQUES

EXAMEN DU PROCESSUS D'HOMOLOGATION DES PESTICIDES

Le public est invité à une consultation sur l'examen du processus d'homologation des pesticides, qui aura lieu de 10:30 A.M. à 1:30 P. M. le samedi, 13 octobre au Westmark Klondike Inn à Whitehorse.

BUT DES RENCONTRES

Cette rencontre a pour but de solliciter les commentaires du public sur le rapport préliminaire préparé par l'Équipe d'examen du système d'homologation des pesticides et intitulé **«Système réglementaire fédéral pour la lutte antiparasitaire: une proposition de révision.»**

CONTEXTE

L'Équipe d'examen, qui est indépendante du gouvernement fédéral, réunit 12 personnes représentant les utilisateurs agricoles, les consommateurs, les groupes environnementaux, les utilisateurs forestiers, les travailleurs, l'industrie des pesticides ainsi que les groupes qui s'intéressent à la santé publique. L'Équipe a publié son rapport préliminaire en juillet 1990 et soumettra son rapport définitif et ses recommandations au Ministre de l'Agriculture en décembre 1990.

PARTICIPATION

L'Équipe invite les personnes et les organismes intéressés à participer à cette rencontre publique et à exprimer leurs commentaires sur le rapport préliminaire de l'Équipe d'examen.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au:



Secrétariat
Examen du processus
d'homologation des pesticides
171 rue Slater, pièce 701
Ottawa (Ontario)
K1A 0C5

Tél: (613) 990-1437
Bélino: (613) 990-1625

suite rencontre économiquement indépendante, le directeur de l'AFY a aussi souligné qu'une redéfinition du statut des Canadiens

n'était pas consulté. Bien que plusieurs aient exprimé leur mécontentement à l'effet que leur Premier ministre n'ait pas le même statut que les diri-



Rino Ouellet

français était souhaitable. «J'admire l'attitude des autochtones, ils ne sont pas minoritaires, ils sont les Premières Nations. Nous devrions à notre tour commencer à parler de droits historiques plutôt que de droits de minoritaires.» a-t-il continué.

Dans un deuxième temps, l'avenir constitutionnel du Yukon, a réveillé les ardeurs des participants. Plusieurs se sont dits choqués de voir que le Premier ministre Penikett n'avait pas été invité aux conférences constitutionnelles. Philippe Dumont a souligné que le droit de vote des Yukonnais était bafoué puisque leur représentant, démocratiquement élu,

geants des provinces, l'unanimité semblait quand même régner, lorsque les conversations ont dérivé vers la spécificité nordique. Mme Louise Paradis a souligné combien elle aimait le cachet de la vie dans un territoire. Le statut de province amènerait peut-être la reconnaissance des leaders politiques mais que signifierait-il pour la minorité francophone? D'autre part, certains intervenants ont fait remarquer que les provinces n'avaient pas toujours été tendres à l'égard de leurs minorités. M. Paul Thériault, a souligné que dans l'éventualité où le Yukon deviendrait une province, il demeurerait essentiel pour la



Pierre Laroche



Jeanne Beaudoin

minorité francophone d'avoir des garanties constitutionnelles.

La rencontre, a permis de dégager des pistes qui donneront au bureau de direction de l'organisme-hôte, un aperçu des idées et opinions de la communauté.

En mer calme tous sont pilotes (Publilius Syrus. Sentences, 1er siècle avant J.-C.)

Éditorial

Dans l'océan trompeur où chantait la sirène

Le rapport du Secrétariat d'Etat sur le profil démographique de la communauté franco-yukonnaise, fait allègrement mentir le proverbe disant «qui se ressemble s'assemble». On y apprend que plus de 60 % des couples de la communauté sont mixtes. Une bonne proportion de Franco-yukonnais et de Franco-yukonnaises vit quotidiennement le bilinguisme à 100 milles à l'heure. D'autre part, dans un récent ouvrage, (les temps étant aux études, rapports et commissions d'enquêtes), le sociologue Roger Bernard nous livre le fruit de recherches effectuées pour le compte de la Fédération des jeunes Canadiens français. Les fruits sont quelque peu amers: ils parlent de langue, difficilement transmise, aux enfants des couples dont l'un des membres est anglophone. De plus en plus, nos enfants font le choix de s'identifier à la culture et à la langue anglaise.

Le sentier doux et facile de l'assimilation est plus invitant que la route rocailleuse menant à la conservation de sa culture. Séduisante et drapée dans le drapeau canadien, l'assimilation devient le choix des individus, qui croient échapper à des problèmes qu'ils estiment inhérents à leur culture. C'est ainsi que sous le ciel de ce pays, la fierté d'être bilingue a remplacé celle d'être canadien-français

et canadienne-française. La sirène du bilinguisme a endormi nos fraveurs, volé nos balises; nos vaisseaux d'or abîmés, envoient des messages désespérés aux différentes commissions qui traversent le pays. Comment changer de cap? L'assimilation attend nos mousses au tournant de leur adolescence. Que pouvons-nous faire? La plus digne des commissions d'enquête ne nous renseignera pas sur notre propre état d'esprit. Regardons nos familles, notre communauté...

Vivons-nous en accord avec nos convictions? Un antidote à l'assimilation réside peut-être dans une plus grande implication dans nos milieux, une plus grande sérénité dans nos familles? Endormir nos enfants, en leur chantant la complainte du minoritaire, sur l'air du petit mousse ne leur donnera pas le goût d'appartenir à notre équipage. Il faut choisir de demeurer qui nous sommes mais le faire paisiblement tout en sachant qu'il faut plus que jamais travailler avec acharnement. Dans la cale de notre propre survie, il y a toujours cet espoir un peu fou, celui qui au cours des siècles a plus d'une fois ramené au port, des vaisseaux qu'on avait dit perdus.

Cécile Girard

APPEL D'OFFRES

L'Association franco-yukonnaise est à la recherche d'un.e comptable agréé.e francophone pouvant effectuer sa vérification comptable annuelle.

Date limite:

30 septembre.

Information:

Pierre Laroche 668-2663

L'aurOre boréale

L'Aurore boréale est publiée par l'Association franco-yukonnaise. Les demandes d'abonnements, les avis de changements d'adresse et les exemplaires non-distribués doivent être retournés à l'adresse suivante:

L'Aurore boréale
C.P. 5205, Whitehorse
(Yukon)
Y1A 4Z1

Tél.: (403) 667-2931 Fax: (403) 668-3511

Le journal est un mensuel qui publie le troisième vendredi du mois et son tirage est 1,000 exemplaires.

Il n'y a pas de publication en juillet.

L'Aurore est membre de l'Association de la presse francophone
Rédactrice en chef: Cécile Girard

Les journalistes et correspondants au journal sont bénévoles.
Correspondant à Ottawa: Yves Lusignan

La publication de ce journal est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.



*Requiem pour une oeuvre d'art...
Un vandale a jeté en bas des escaliers, cette statue de l'artiste Alyx Jones.*

Fenêtre ouverte

SUR LES ACTIVITÉS DE L'AFY

Mot de la présidente

Fenêtre ouverte

Mot de la présidente

Salutations automnales à la franco-yukonnie,

Après avoir refait le plein d'énergie cet été, l'AFY repart en grand... En fin de semaine dernière déjà, un rassemblement de la communauté avait lieu. Une discussion sur l'avenir de la collectivité francophone du Yukon, suivie d'une soirée B.B.Q.-danse, était au programme.

Cette rencontre nous donnait un avant-goût de notre assemblée générale annuelle qui se déroulera cette année sous le thème «Notre avenir nous appartient, prenons-le en main» les 12 et 13 octobre prochains. Votre participation à cette assemblée est d'une importance majeure car on y adoptera le plan de développement de la communauté pour les cinq prochaines années. C'est le temps ou jamais de nous mêler de nos affaires!!

En plus des ateliers de discussion prévus, il faudra aussi élire nos représentants. Cette année, les postes suivants sont ouverts aux élections pour des mandats de deux ans:

- la présidence

- trois postes de directeurs (Christian Gill - santé; Robert Nantel - communications; Philippe Dumont - socio-culturel).

Rappelons que Lise Peace (trésorière), Daniel Poirier (vice-président), Hélène Saint Onge et Denise Beauchamp (directrices) étaient élu.e.s, en novembre 1989, pour une période de deux ans.

Le 25 septembre, nous rencontrons le chef du gouvernement territorial, Monsieur Tony Penikett, pour discuter de l'implantation possible d'un centre scolaire communautaire à Whitehorse. Nous aborderons aussi le dossier constitutionnel et passerons en revue l'évolution de la mise en place de la loi sur les langues.

Mentionnons enfin que notre campagne annuelle de recrutement de membership bat son plein à l'AFY. Devenir membre de l'Association franco-yukonnaise, c'est se donner la chance d'influencer le développement de la communauté et d'investir dans l'avenir de la francophonie canadienne. Pensez-y!

A la prochaine.

Jeanne Beaudoin



Elda Savoie

Socio-culturel

Bonjour les amis,

L'automne est maintenant à nos portes. Pour le secteur socio-culturel ainsi que tous les secteurs d'activités de l'AFY, cette période signifie un temps très occupé. Voici les différents dossiers sur lesquels je devrai porter une attention particulière.

B.B.Q. et danse

La semaine dernière avait lieu la première rencontre automnale au Masonic Lodge. Une discussion animée sur l'avenir de la francophonie du Yukon dans le Canada de demain ouvrait la journée, par la suite les participants étaient invités à un B.B.Q. et à une danse. Une journée intéressante qui annonce une année remplie de surprises!

Café-rencontre

Nous sommes toujours à la recherche d'un local pour tenir les cafés-rencontres pour cette année. Aussitôt que nous aurons trouvé cet endroit si ardemment désiré par les membres de la communauté, nous nous ferons un plaisir de vous l'annoncer!

Promotion des livres, de la

musique et des vidéocassettes

Au début de septembre, l'AFY embauchait Sylvie Binette pour mener le projet de promotion des produits culturels durables.

L'année dernière, nous avons principalement travaillé à la mise sur pied des différentes sections chez des marchands locaux et cette année, nous encourageons la promotion de ce matériel. Un nouveau défi pour Sylvie, bonne chance dans ce projet!

Toujours dans le même cadre, j'ai participé au début de septembre, à une rencontre avec des intervenants des provinces de l'Ouest, qui a eu lieu à Victoria. Nous avons travaillé sur un plan d'action pour mettre sur pied un réseau qui permettrait de rentabiliser la distribution du matériel culturel dans l'Ouest.

L'esprit de la réunion était très positif et nous semblons cheminer vers un modèle de regroupement qui devrait avoir des répercussions considérables pour ce qui est de la distribution du matériel culturel dans

l'Ouest.

Vision d'avenir

Vision d'avenir est un projet de recherche et d'étude sur l'assimilation, mis sur pied par la Fédération des Jeunes canadiens français. Un volet de ce projet est de consulter les communautés francophones dans le but de recueillir une liste de moyens pour contrer l'assimilation chez les jeunes.

Un mémoire sur la communauté franco-yukonnaise a été préparé par des membres de la communauté et sera présenté lors d'une audience publique tenue à Vancouver en novembre prochain.

Un deuxième mémoire sera préparé par les étudiants de l'intermédiaire et sera également présenté lors de l'audience publique de Vancouver.

Semaine culturelle française

Les préparatifs pour la huitième Semaine culturelle française sont maintenant entamés. Deux mois à peine avant l'arrivée de cette manifestation culturelle! Attachez vos ceintures! Ça va brasser!

Carole Trottier

Services en français

Elda Savoie est la nouvelle agente de liaison à l'AFY. Meneuse, le cheveu noir, l'oeil pétillant Elda arrive d'Edmonton. Elle y occupait un emploi d'agent de développement communautaire pour l'Association canadienne française de l'Alberta. Elle détient un diplôme avec concentration en service social en développement communautaire, de l'Université de Moncton. Elle est originaire de la région de Tracadie, plus exactement de Pont Landry.

Quand on lui parle d'Acadie son visage entier s'illumine. Elle avoue avec un grand sourire: "L'été quand il fait trop beau c'est là que je m'ennuie..."

Sa venue au Yukon n'est pas étrangère à son goût de l'aventure. «Je viens pour découvrir et vivre à même la beauté sauvage du pays» affirme-t-elle. Adeptes de la randonnée pédestre et du camping, elle pourra satisfaire ici ses envies les plus folles de partir à l'aventure!

Son nouvel emploi d'agent de liaison à l'Association franco-yukonnaise, comporte trois grands volets.

⇒ Voir à ce que la communauté francophone soit respectée, en ce qui a trait à l'application de la Loi sur les services en français au Yukon.

⇒ S'assurer que le fédéral délivre bien les services fédéraux en français.

⇒ assurer la continuité du dossier autochtone.

Éducation

Bonjour à tous,

Nous avons fait le bilan du camp d'été qui s'est déroulé en deux étapes, du 16 juillet au 17 août. La première étape qui offrait un service pendant les jours de la semaine a connu un succès mitigé dû entre autres au manque de participation.

Cependant la deuxième étape, qui consistait en un séjour au Lac Braeburn, a connu beaucoup de succès. Quize enfants ont passé la semaine en plein-air et en général, ils ont tous bien apprécié les activités offertes.

L'année prochaine, nous mettrons probablement l'accent sur cette formule et laisserons à «La Garderie» le soin d'organiser le camp de jour à Whitehorse.

«La Garderie», quant à elle, est maintenant installée temporairement dans les locaux de la garderie Kindercare à Riverdale, ce qui lui permet de recevoir plus d'enfants, le local étant beaucoup plus vaste que la portative. Celle-ci devrait déménager à côté de l'école Emilie-Tremblay d'ici la fin de septembre.

En ce qui regarde son agrandissement, la demande de subvention devrait être finalisée et présentée d'ici trois semaines. Nous espérons que le projet soit terminé pour Noël.

Les gens intéressés à travailler sur appel à La Garderie, au parascolaire ou encore au préscolaire sont invités à communiquer avec la directrice, Viviane Tessier, au 668-5727.

A la prochaine,

Marc Gignac

Ils deviendront «gardiens du royaume»

OTTAWA-Vingt-huit étudiants, venant de partout au Canada, ont repris les études cet automne pour se préparer à devenir, selon l'expression d'Henri Bergeron, les «gardiens du royaume».

C'est le contingent 1990-91 des boursiers de la Fondation Donatien Frémont, vouée à la formation des communicateurs dans les milieux francophones hors Québec. Selon M. Bergeron, qui est le président de l'organisme, ces étudiants seront appelés à jouer un rôle capital dans l'avenir de leurs communautés. Celles-ci, en effet, souffrent d'une éternelle pénurie de communicateurs francophones nécessaires pour lutter contre le taux d'assimilation qui réduit constamment ses effets.

Depuis dix ans que la Fondation se consacre à son oeuvre de formation, elle a réussi pour la première fois cette année, à

recruter des candidats dans chacune des provinces ainsi que dans le Grand Nord. La Fondation n'avait auparavant jamais eu de boursiers de Colombie-Britannique et de Terre-Neuve.

Au total, elle a maintenant octroyé 135 bourses pour un montant global de 154 000 \$.

Parmi les 28 boursiers de cette année, qui se partagent 25 400 \$, vingt poursuivent des études en journalisme ou en communication. Les autres étudient dans des domaines connexes.

L'Université d'Ottawa est leur institution préférée puisqu'elle accueille 11 boursiers. Neuf ont opté pour l'Université de Moncton, tandis que la Cité collégiale (Ottawa), le Cégep de Jonquière et l'École supérieure de journalisme (Paris) en reçoivent deux chacune. L'Université Laurentienne (Sudbury) et la Faculté

St-Jean (Edmonton) en ont un chacune.

Les bourses d'études de la Fondation sont financées par les journaux de l'Association de la presse francophone et de nombreux autres bienfaiteurs parmi lesquels on retrouve Petro-Canada, la Banque nationale, la Fondation Langelier, les Publications Dumont, Québecor et le journal Le Droit, d'Ottawa. Elles jouissent également d'une aide des gouvernements du Québec et du Canada.

Lequel est arrivé le premier?

L'oeuf?



Le canard?



Dans certains endroits importants, Canards Illimités Canada et d'autres conservationnistes sont arrivés les premiers. Depuis plus de 50 ans, nous construisons, améliorons et gérons des terres humides et des terres hautes où les canards peuvent se reproduire et prospérer... des régions essentielles à des centaines d'êtres vivants, y compris les humains. Nous sommes au premier plan parce que nous savons ce qui doit venir en premier...

Un environnement sain



Canards Illimités Canada

Joignez le meneur en restauration de l'habitat de la sauvagine. Téléphonez au 1-800-665-3825

**L'émission
Rencontres
est maintenant diffusée
le dimanche soir à 19h05**

**Mêlez-vous
de nos affaires!**

En devenant membre de l'Association Franco-yukonnaise vous pouvez influencer les orientations de la communauté francophone... C'est le temps ou jamais de voir à vos affaires: l'assemblée générale annuelle est à nos portes.

Je veux devenir membre de l'Association franco-yukonnaise

Carte familiale: 30 \$ Carte individuelle: 20 \$
Nom:
Adresse:

Retourner à : Association franco-yukonnaise
C.P. 5205, Whitehorse
Yukon Y1A 4Z1

Quand les idées poussent comme des champignons.

En 1972, Nicholas Pora eut l'idée de faire pousser des champignons.

Beaucoup de champignons. Il ne lui restait qu'à trouver du financement pour réaliser son projet.

Et c'est avec un prêt à terme de la Banque fédérale de développement que M. Pora et son associé Melvin Brown ont pu lancer l'entreprise.



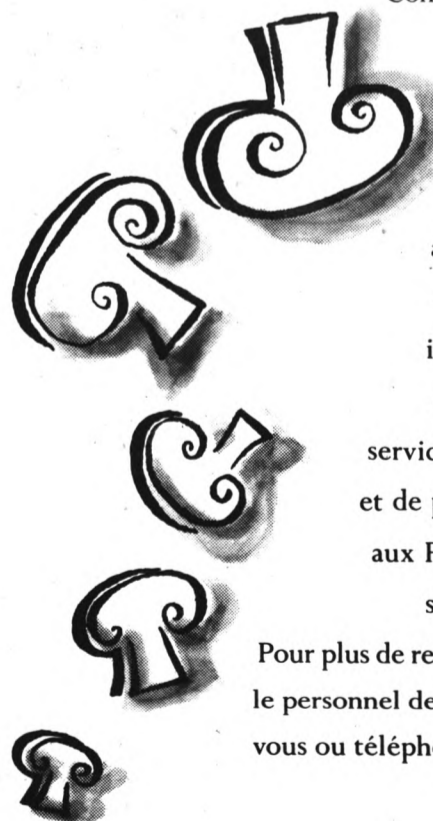
Seize ans plus tard, la

Continental Mushroom Corp. produit

plus de 6 millions de livres de champignons par année.

En plus d'accorder des prêts et des cautionnements de prêts aux PME, la BFD aide celles-ci à obtenir du financement d'autres institutions. Elle offre également du capital de risque ainsi que des services de consultation, de formation et de planification. Ces services offerts aux PME dans votre localité viennent s'ajouter à ceux du secteur privé.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le personnel de la succursale la plus près de chez vous ou téléphonez sans frais au 1 800 361-2126.



Banque fédérale de développement / Federal Business Development Bank

SEMAINE DE LA PME au Canada du 21 au 27 octobre.

Canada

"Viens voir le Québec" Deux jeunes Franco-yukonnaises sont allées!

La Commission nationale des parents francophones organisait, encore une fois cette année, un voyage au Québec pour des jeunes francophones venant de partout au Canada.

Karyne Pinette et Nathalie Ouellet représentaient le Yukon dans cette belle aventure qui s'est déroulée du 11 au 31 juillet.

Karyne Pinette a treize ans et elle étudie à l'école Émilie-Trembaly. Elle a des étincelles dans les yeux quand elle déclare d'un ton convaincu: «J'ai vraiment aimé ça, surtout la ville de Québec» Nathalie Ouellet, 17 ans, est étudiante à l'école F. H. Collins. Elle partage le même avis au sujet de la ville de Québec mais rajoute: «Je pense que ce que ce que j'ai le plus aimé c'était d'être avec des jeunes de mon âge qui parlaient français.»

Karyne souligne qu'elle a vécu des expériences totalement nouvelles. Ainsi elle est



Karyne Pinette

encore surprise d'avoir fait du «shopping» en français: «Il fallait que j'y pense deux fois avant de parler parce que je ne suis pas habituée de m'adresser en français aux vendeurs ou commis» continue-t-elle.

Le groupe de 27 jeunes a eu

la chance d'habiter la vieille ville de Québec lors du Festival d'été international. La liste des spectacles comprenait Marcel Aymac (Québec) Stephen Eicher (Suisse), La mano Negra (France) David Broza (Israël) Kashtin (un groupe



Nathalie Ouellet

montagnais du Québec) Johanne Blouin et Joe Bocan.

Après Québec, ce fut le tour de Montréal, il ont déambulé sur les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis et ils ont assisté à un spectacle du festival «Juste

pour rire». Ils ont aussi assisté à un match des Expos (ils ont rencontré la mascotte «Youppi») sont allés à la Ronde et au planétarium...ouf!

Le 21, 22 et 23 juillet, le Parc National de la Mauricie accueillait les jeunes: Randonnée prédestre, baignades et appel des loups... (leur guide leur a enseigné à appeler les loups!) Le voyage comportait aussi des ateliers qui se déroulaient de neuf heures à midi. Les participants et participantes avaient le choix entre les arts, le théâtre et le journal.

PARTICIPaction

par François Lagarde



Un peu plus, s'il-vous-plait!

Bonne nouvelle: un nombre croissant de nos concitoyens font de l'activité physique.

Mauvaise nouvelle: un nombre insuffisant de Canadiens et de Canadiennes font suffisamment d'exercice.

Vous me suivez mal? Voyons de plus près les chiffres révélés en mai 1989 par une enquête sur la condition physique des Canadiens, enquête qu'on a surnommée «enquête Campbell», parce qu'elle était subventionnée par un producteur de soupes, par Condition physique Canada et par le ministère fédéral de la santé et du bien-être social. Vous admettez que «enquête Campbell» est bien plus facile à dire et à écrire que «enquête Campbell-Condition-physique-Canada-Santé-et-bien-être-social-Canada».

D'abord, on remarque une augmentation importante du nombre de gens qui adoptent un mode de vie actif: 75% de la population canadienne consacre au moins trois heures par semaine pendant au moins neuf mois par année à l'activité physique. Cela est également vrai des deux sexes.

Par contre, ces gens actifs ne sont pas suffisamment actifs. Leur activité physique est si brève ou de si faible intensité, qu'on estime qu'un tiers seulement de ces personnes font de l'activité physique avec suffisamment

de vigueur et de durée pour que cela soit susceptible d'améliorer leur santé.

Donc, bravo aux trois quarts de nos compatriotes qui font de l'activité physique. Mais PARTICIPaction aimerait bien encourager les deux tiers d'entre eux à en faire plus — c'est-à-dire assez.

Comment définit-on «assez»? Par la vieille formule «F-I-T»: F pour Fréquence: pour que l'activité physique vous fasse du bien, il faut en faire au moins trois fois par semaine.

I pour Intensité: vous devez faire de l'activité avec assez d'intensité pour faire monter vos pulsations cardiaques dans votre «zone cible». Cette zone se situe entre 170 et 200 pulsations à la minute, moins votre âge (par exemple, à 20 ans, cela fait 150 et 180 pulsations; à 60 ans, entre 110 et 140.)

T pour Temps: il faut que chaque séance d'activité physique fasse monter vos pulsations dans la zone cible pendant au moins quinze minutes, pas une de moins.

Pour résumer, faites de l'exercice pendant quinze minutes, trois fois par semaine, dans votre zone cible, et vous entrez dans le groupe sélect des gens qui font assez d'activité physique.

Et si vous êtes assez nombreux à le faire, la prochaine «enquête Campbell» nous permettra de dire un gros «bravo» à tout le monde, sans exception.

Éducateur physique, François Lagarde est directeur des communications de PARTICIPaction.

Artistes recherchés

Nous vous invitons à participer à une exposition (réunissant des oeuvres d'artistes francophones) qui se déroulera dans le cadre de la

Semaine culturelle française
au Captain Martin House,
du 16 novembre au 22 novembre.

Nous vous invitons également à participer à un concours visant à encourager la création dans notre communauté.

Le thème: «Blancheur et...».
Le medium est au choix: huile, crayon, peinture, encre etc.
Ces oeuvres seront jugées par la communauté et l'AFY achètera l'oeuvre gagnante pour la somme de 300 \$

Les pages
production-jeunesse
seront de retour en
octobre

Offre d'emploi

Journaliste assistant à la rédaction

- Connaissance de la francophonie minoritaire
- Expérience ou formation en journalisme
- Excellente maîtrise de la langue française
- Salaire de base entre 25 000 \$ et 27 000 \$
- Allocation-logement mensuelle de 400 \$

L'Aquilon
C. P. 1325
Yellowknife, T.N.-O
X1A 2N9
Télécopieur:
(403) 873-2158

Date limite: 28/09/90

Directement d'Ottawa

Audrey McLaughlin,
députée fédérale du Yukon à Ottawa

Les événements des deux derniers mois à Oka et à Chateauguay nous font davantage prendre conscience de la nécessité de la recherche d'une solution globale et à long terme aux problèmes des peuples autochtones du Canada.

Ce n'est pas en essayant de disposer des incidents un à un, comme on le fait maintenant, qu'on réussira à régler le problème à sa base. Tant que le gouvernement ne s'attaquera pas à ses causes profondes, on continuera de bloquer des ponts et des routes et de renverser des pylônes de transmission d'électricité, comme on l'a vu récemment en Ontario.

La présidente du Conseil des Indiens du Yukon déclarait, il y a quelque temps que les médias n'ont à peu près pas fait mention des manifestations et des autres démonstrations d'appui qui ont eu lieu ici au Yukon, mais que si elle avait choisi de dresser une barricade sur une route, ils n'auraient pas manqué d'en parler.

Nous ne pouvons tout simplement pas continuer dans cette voie. Voici une des solutions que j'ai proposées au Premier ministre: je crois qu'une Commission des revendications territoriales autochtones devrait être créée en vertu d'une loi du Parlement. Cette commission serait coprésidée par un autochtone et un non-autochtone. Elle aurait pour mandat d'établir un véritable cadre de travail pour régler tous les dossiers de revendications territoriales encore en suspens au Canada. Elle serait habilitée à négocier et ferait rapport au Parlement.

Grâce à l'émission Newsworld, qui est captée à Whitehorse, nous avons pu assister aux événements d'Oka en direct, tout comme nous pouvons le faire pour les événements qui se déroulent au Moyen-Orient. On ne peut nier qu'une communication aussi instantanée nous place à la fine pointe de l'actualité. Elle ne fait que souligner combien il serait important que les francophones du Yukon puissent capter Radio-Canada. J'insiste encore une fois auprès du ministre des Communications pour qu'il fournisse l'aide financière nécessaire afin que l'Association franco-yukonnaise puisse exploiter une station de Radio-Canada au Yukon.

Pour chacun d'entre nous, l'été a aussi été marqué par la crise survenue en Iraq et au Koweït. J'ai à maintes reprises demandé au Premier ministre de convoquer les Chambres pour discuter de la situation à Oka et des troubles au Moyen-Orient. Les Canadiens seraient en droit d'espérer avoir une tribune où les questions cruciales pourraient être posées au gouvernement et où l'on pourrait en débattre sérieusement.

On pourrait, par exemple, demander au gouvernement pourquoi des troupes canadiennes ont été mobilisées pour intervenir contre d'autres Canadiens et s'il était judicieux d'envoyer des navires canadiens dans le Golfe avant même que les Nations Unies n'aient sanctionné une intervention.

Il y a trois ans, 150 Tamouls débarquaient sur les rives de la Nouvelle-Écosse; le Premier ministre avait jugé alors l'événement suffisamment menaçant pour la sécurité nationale pour rappeler le Parlement. Mais, lorsqu'il entraîne le pays au bord du précipice, comme à Oka et au Moyen-Orient, il refuse d'en discuter sur la place publique. Les Canadiens méritent mieux que cela, et ils devraient exiger respect.

Au moment où je rédige cet article, des centaines de Canadiens, dont une Yukonnaise et sa fille, demeurent retenus au Koweït et en Iraq. Espérons que quand vous lirez ces lignes, elles seront à nouveau en sécurité au Yukon.

La Chambre des communes doit reprendre ses travaux le 24 septembre. La session promet d'être des plus intéressantes.

Le Commissariat aux langues officielles dépose une poursuite contre Air Canada devant la Cour Fédérale

Ottawa (APF) Le Commissariat aux langues officielles a décidé de donner un grand coup et d'intenter un recours judiciaire contre Air Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles.

L'événement est d'une portée considérable. C'est en effet la première fois que le Commissariat traîne une institution devant la Cour fédérale depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles. Cette loi accorde au Commissaire le pouvoir de poursuivre une institution fédérale qui ne s'est pas conformée à la loi.

Le litige porte sur le refus d'Air Canada d'utiliser pleinement et en toute circonstance, les journaux de la presse minoritaire francophone pour publier ses tarifs et ses spéciaux. L'Association de la presse francophone accuse Air Canada de ne pas respecter la loi sur les langues officielles dans ses communications avec le grand public depuis sa privatisation en 1988, et de traiter les francophones hors Québec comme citoyens de deuxième classe.

En vertu de la loi sur la privatisation d'Air Canada, le transport aérien est soumis à la Loi sur les Langues officielles au même titre que les autres sociétés d'Etat et les ministères fédéraux. Or, la loi stipule que les institutions qui communiquent avec le public doivent utiliser, du moins là où cela est possible, au moins une publication de langue française et au moins une publication de langue anglaise dans les régions visées par la publicité. La loi souligne également l'obligation pour les institutions d'assurer une communication efficace avec chacun, dans la langue officielle de son choix.

En juin dernier, Air Canada déclarait à Ottawa devant le Comité mixte permanent sur les langues officielles qu'elle appliquait la loi de façon juste et généreuse. À l'Association de la presse francophone qui réclame le respect intégral de la loi, Air Canada oppose des principes de saine gestion com-

merciale, devant tenir compte du durcissement de la concurrence.

Depuis l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles, le Commissariat aux langues officielles a vu le nombre de plaintes augmenter de 30 pour cent. Entre le 15 septembre 1988, date d'entrée en vigueur de la loi, et le 31 mars 1990, le Commissaire a reçu pas moins de 682 plaintes dénonçant des institutions fédérales qui n'utilisent pas les journaux des communautés minoritaires. Air Canada a fait l'objet de 165 plaintes à ce chapitre.

Dans son rapport annuel de 1989, le Commissaire en arrivait à la conclusion que la meilleure façon pour les institutions fédérales de rejoindre une minorité donnée était d'utiliser la presse locale, «notamment lorsque l'institution a retenu les médias écrits pour s'adresser à la majorité».

Le Commissariat aux langues officielles a tenté durant tout l'été de s'entendre avec Air Canada sur ce sujet, pour éviter de porter cette affaire devant la cour Fédérale. Le commissaire D'Iberville Fortier recherche toujours un règlement hors cour, «parce que ça donne de bons résultats», mais estime avoir «une très bonne cause entre les mains. Nous croyons que nous avons un dossier qui est légalement très fort».

Le Commissariat s'engage quand même en terrain inconnu. Dans le passé, les institutions fédérales ont toujours accepté de s'entendre à l'amiable avec l'ombudsman des langues officielles. C'est la première fois qu'une institution soumise à la loi lance un tel défi au Commissariat.

M. Fortier admet qu'il serait plus facile de se présenter devant la Cour fédérale avec en main une réglementation plus détaillée. Le Commissaire aux langues officielles estime en effet qu'il existe un lien direct entre l'augmentation du nombre de plaintes, et le retard du gouvernement à déposer en

Chambre la réglementation qui doit préciser la portée de la Loi sur langues officielles au sein des sociétés et des ministères. Le président du Conseil du Trésor, Robert René de Cotret, avait promis de déposer l'avant-projet de réglementation avant la fin de l'année 1989. Il a ensuite justifié le retard par le besoin de procéder à de nouvelles consultations. M. Fortier a déjà menacé de démissionner si le gouvernement ne dépose pas ses règlements en Chambre. Cette menace tient toujours dit M. Fortier mais si le gouvernement dépose ses règlements cet automne, poursuit-il, il n'y aura pas lieu de mettre cette menace à exécution. À l'Association de la presse francophone, on se dit heureux que le Commissaire utilise enfin le recours judiciaire prévu par la loi. Selon le directeur général de l'APF, Wilfred Roussel, la décision qui sera rendue par la Cour fédérale permettra de juger de la vitalité de la Loi sur les langues officielles. L'APF a l'intention d'être un intervenant dans cette cause, et elle présentera ses propres arguments devant le tribunal.

Air Canada prétend qu'il peut bien informer les communautés francophones hors Québec sur une base annuelle en utilisant toutes une variété de médias. M. Fournier rappelle les "obligations commerciales" d'Air Canada, et croit qu'il y a un moyen de trouver une interprétation de la loi qui satisfasse toutes les parties en cause. Il n'exclut d'ailleurs pas la possibilité d'un règlement hors cour. "Le dialogue continue, on espère trouver une solution".

Enfin le président de la Fédération des francophones hors Québec est "très heureux" que le Commissaire ait finalement trouvé une cause reliée à la Loi sur les langues officielles. "Je pense qu'il a choisi une bonne cause", a déclaré M. Matte.

Nos lettres de créance à Ottawa

Jour après jour, notre agence de presse couvre pour vous l'actualité nationale. Recherchez dans nos pages les articles signés "APF".

APF
Agence de presse francophone

écojase

Préparé par Environnement Canada



Notre mode de vie axé sur la consommation est à l'origine d'un grand nombre de problèmes. La pollution, la disparition d'espèces sauvages, l'épuisement des ressources, les déchets toxiques, la liste semble interminable.

Même au Yukon, région encore relativement peu touchée par les ravages de notre société de consommation, on trouve des exemples de chacun de ces problèmes.

Les achats qu'effectuent les consommateurs sont directement liés à la fabrication et à l'industrie. Nos exigences sont responsables d'une bonne partie des problèmes environnementaux qui menacent notre mode de vie.

Même si les rouages du commerce international sont complexes, les Yukonnais peuvent, par des moyens simples, réduire la menace qui pèse sur l'environnement.

Que sont les trois R?

Rejet

Il appartient à chaque Canadien de rejeter le cycle de la consommation pour la consommation qui est source de gaspillage. «Plus» et «plus gros» ne signifient pas nécessairement «mieux». Il serait temps de commencer à acheter seulement ce dont nous avons besoin et de cesser la compétition avec les voisins. Dans cette course, le seul perdant est l'environnement.

Rejet

•Rejetez les produits qui sont suremballés. Les emballages représentent 35 % des déchets que nous produisons. Achetez des denrées en vrac, lorsque la chose est possible. Faites connaître vos préoccupations aux fabricants et aux commerçants.

•Rejetez les produits jetables. Déterminez quels sont les produits jetables qui pourraient être remplacés dans votre foyer, par exemple

les couches jetables. Évitez la vaisselle jetable et les restaurants qui l'utilisent.

•Rejetez les produits qui sont dangereux pour les humains et pour l'environnement. Un grand nombre des produits chimiques qui se trouvent dans nos armoires peuvent être remplacés par des produits qui sont sans danger. Demandez aux commerçants de se procurer certains produits comme des articles en papier non blanchi et du savon biodégradable.

•Rejetez les appareils coûteux qui ne sont utilisés qu'occasionnellement. Louez, partagez ou achetez des appareils usagés.

Réutilisation

Pensez-y deux fois avant de jeter un produit. Est-il possible de le réutiliser, peut-être à une autre fin? Une autre personne pourrait peut-être lui trouver une utilisation. Choisissez des produits dont l'emballage est réutilisable ou retournable. Comme le dit si bien un adage populaire datant de la période de la guerre: «Utilisez-le, usez-le et contentez-vous-en».

•Réutilisez les sacs. Rappelez vos sacs au magasin d'ali-

mentation, ainsi bien les petits sacs en plastique que les grands sacs en papier. Certains commerçants vous donneront un crédit pour ces sacs.

•Réutilisez les articles en papier. Vous pouvez utiliser le papier d'emballage plusieurs fois ou, solution plus colorée, emballer vos cadeaux avec la section des bandes dessinées de votre journal.

•Réutilisez les articles brisés après les avoir réparés. Évitez de jeter des objets qui ne sont pas complètement «finis.»

•Réutilisez les vieux vêtements, les livres et autres articles, en les donnant à un organisme de charité. Même si vous ne leur trouvez plus aucune utilité, quelqu'un d'autre pourrait les apprécier.

Recyclage

Le recyclage permet de retarder l'épuisement des ressources naturelles. Il réduit également l'impact sur l'environnement de l'exploitation des ressources et de l'industrie manufacturière. Le recyclage est avantageux du point de vue de l'environnement et de l'économie: il permet de conserver les ressources, de réduire la pollution et de diminuer le coût de l'élimination des déchets.

Au Yukon, on ne fait que commencer à parler de recyclage. Afin d'assurer le succès de cette entreprise, il faudra lui fournir un appui local sous forme de bénévolat ou simplement par l'utilisation des services offerts.

•Recyclez la matière organique en en faisant du compost que vous pourrez appliquer sur votre pelouse et dans votre jardin, pour remplacer les engrais chimiques.

•Recyclez les boîtes en aluminium en les apportant au dépôt de recyclage (140 Industrial Road) On peut apporter les canettes de bières en aluminium au magasin d'alcools.

•Recyclez l'étain, les fils de cuivre, les piles et les vieilles carrosseries de voitures en les vendant à des récupérateurs.

•Il sera bientôt possible de recycler d'autres produits. Si vous avez de l'espace, conservez le verre et le papier Bond de haute qualité. Vous pouvez téléphoner à la Yukon Conservation Society, au 668-5678, pour obtenir d'autres renseignements sur le recyclage au Yukon.

C'EST PAYANT DE PROTÉGER NOS FORÊTS!



4 timbres-poste pour 50 ¢

avec le bon-prime et à l'achat d'au moins 25 litres de carburant

Votre livret de bons pour les timbres commémoratifs sur les forêts canadiennes peut vous faire économiser jusqu'à 4,98 \$.

- Économisez plus de 1 \$ avec le bon offert en prime. Présentez-le à toute station-service Petro-Canada participante à l'achat d'au moins 25 litres de carburant et obtenez quatre timbres-poste de 39 ¢ pour seulement 50 ¢.
- Présentez chacun des sept autres bons à l'achat d'au moins 25 litres de carburant et obtenez chaque fois un jeu de quatre timbres de 39 ¢ (valeur de 1,56 \$) pour seulement 1 \$.
- Chaque fois que vous vous procurez un jeu de quatre timbres, 5 ¢ sont versés au programme de plantation d'arbres et à d'autres initiatives de protection de l'environnement de Scouts Canada. Cette année, 120 000 scouts de tous âges ont planté plus de trois millions d'arbres. Joignez-vous à Petro-Canada et, ensemble, aidons les scouts à nous assurer un environnement plus sain et plus riche.



Au service des gens d'ici

C'est la loi

Le changement de nom

Marcel La Flamme

Atous les deux mois, je donnerai mon opinion sur divers sujets du droit qui affectent la population en général. Les sujets abordés feront état de situations véritables ou fictives. Les noms des personnes seront modifiés pour protéger l'identité des individus. Ce mois-ci, j'aborderai la question du changement de nom. Si vous avez des questions sur ce sujet ou d'autres questions sur le droit, ne vous gênez pas pour communiquer avec moi au 668-5252. Je me ferai un plaisir de vous répondre.

La semaine dernière, Monsieur et Madame D'Or, riches prospecteurs de Dawson City, sont venus me voir pour rédiger leurs testaments. Tout s'est bien déroulé jusqu'au moment où j'ai demandé son nom à Madame D'Or. Elle m'indiqua que depuis 1979, elle avait cessé d'utiliser D'Or, le nom de famille de son mari. Elle croyait fermement en la libération de la femme. Elle utilisait dorénavant son nom de jeune fille,

Rose Latendresse. Le couple D'Or s'est marié à Couteau Jaune aux Territoires du Nord-Ouest dans les années soixantes. A cette époque, lorsqu'une femme se mariait, elle se devait de prendre le nom de son mari. Cette situation existe toujours dans certaines provinces.

En 1979, Madame D'Or était impliquée dans l'Association des femmes canadiennes françaises de l'Alberta. Elle décida de son propre chef d'utiliser le nom Rose Latendresse. Elle était devenue une femme «libérée».

Malheureusement, un changement de nom n'est pas aussi simple. Madame D'Or aurait dû faire un changement de nom au Registre de l'état civil pour pouvoir utiliser son nom de jeune fille. Heureusement pour elle, aucun incident n'est arrivé, car elle aurait pu être poursuivie pour fraude. Son nom au registre de l'état civil est Rose D'Or et non Rose Latendresse. Cette utilisation frauduleuse aurait pu causer des problèmes à Madame D'Or.

Au Yukon, c'est simple de

changer son nom, contrairement à d'autres juridictions au Canada où il faut faire une demande devant les tribunaux. Tout ce qu'une personne doit faire c'est remplir un formulaire accompagné de deux affidavits et de son certificat de naissance. Les affidavits attestent la véracité de ce qui est indiqué dans la demande. Les frais réclamés

par le gouvernement sont de l'ordre de 50\$. Une fois le certificat de changement de nom obtenu de «Vital Statistics» ici au Yukon, la personne doit présenter ce certificat au registre de l'état civil de la province où elle est née. On y fera le changement de nom approprié et on émettra un nouveau certificat de naissance.

Les bureaux de Vital Statistics sont situés au 204, rue Lambert et leur numéro de téléphone est le 667-5207.

Après avoir expliqué cette procédure à Madame Rose D'Or, je lui ai aidé à remplir le formulaire et les affidavits. Depuis ce jour son nom légal est Madame Rose Latendresse. A la prochaine.

La loi sur les langues officielles, toujours sans réglementation...

OTTAWA, le 12 septembre 1990: Dans la période de crise qui suit l'échec de l'Accord du lac Meech, D'Iberville Fortier, Commissaire aux langues officielles, estime que «la reconnaissance accrue de notre dualité linguistique n'est pas capable à elle seule de sauver le Canada, mais que sans elle il irait sûrement à sa perte.»

«D'après les plus récents sondages, une importante majorité de Canadiens croient toujours que nos langues officielles constituent une valeur permanente, inséparable de notre identité nationale,» signale le Commissaire. Il reconnaît les incertitudes qui planent sur l'avenir du pays, mais précisément à cause d'elles, il croit que si le gouvernement veut se montrer confiant, il déposera sans retard au Parlement son avant-projet de réglementation, suivi rapidement de l'ensemble des règlements nécessaires, et fera ainsi respecter sa Loi.

«La Loi sur les langues offi-

cielles de 1988 fut proclamée il y a exactement deux ans avec l'appui des trois partis et la quasi-unanimité des voix. Sans être révolutionnaire, elle marquait un important progrès. Le gouvernement fédéral n'a que trop tardé à poser des gestes concrets dans le domaine de la disponibilité et de la qualité des services dans les deux langues officielles, déclarait aujourd'hui M. Fortier. En fait, rien ne nous incite à réviser les jugements sévères que nous portons sur ses réalisations dans ce domaine dans notre rapport annuel pour 1989. Le temps de la bicyclette stationnaire devrait être révolu.»

Depuis la proclamation de la Loi, le nombre de plaintes a grimpé de façon spectaculaire.

«L'insécurité de nos minorités s'accroît de jour en jour. Il serait injuste et scandaleux que les francophones hors Québec et les anglophones au Québec, qui constituent des groupes d'un même ordre de grandeur, ne soient que des pions sur l'échiquier et puissent devenir les otages impuissants de notre conjoncture constitutionnelle», de dire M. Fortier.

Quelles que soient les options qui seront retenues pour le Canada de demain, croit le Commissaire, elles devront comprendre la préservation et l'amélioration des garanties

fondamentales de nos régimes linguistiques fédéraux et provinciaux. La démographie et les besoins n'ont pas changé, les attentes non plus.

Le Comité mixte des langues officielles après avoir requis en vain la comparution des deux ministres principalement responsables, déposait un rapport le 14 juin dernier pour demander «instamment au gouvernement de soumettre au Parlement l'avant-projet de réglementation dans les plus brefs délais...» Le Commissaire a indiqué qu'il a reçu récemment des assurances formelles de la part des plus hautes autorités sur l'intention du gouvernement de déposer dans les meilleurs délais l'avant-projet de règlements en matière de communications et de services. Il espère donc que le gouvernement prendra enfin son courage à deux mains et s'attaquera dès la rentrée parlementaire à parachever l'oeuvre essentielle commencée il y a vingt ans. Il signale à cet égard que le dépôt d'un projet de règlement ne requiert, à ce moment, qu'un simple renvoi de la Chambre au Comité approprié.

«Enfin, le projet de réglementation sur lequel nous avons été consultés, il y a déjà un an, nous a paru équitable à l'égard des deux communautés linguistiques et dans l'ensemble raisonnable, a conclu le Commissaire. M. Mulroney suggérait, il y a deux ans et demi, au cours du débat sur la Loi sur les langues officielles, que la Chambre devrait siéger, s'il le fallait, sept jours sur sept pour adopter la législation proposée car «le peuple canadien y avait droit». Le peuple canadien nous semble avoir tout autant droit aujourd'hui à sa mise en oeuvre.»

Marcel La Flamme Avocat/notaire

Preston Willis & Leitch
2093 2e avenue
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1B5

Téléphone: (403) 668-5252
Télécopieur: (403) 668-5251

Avis

Mise en vente du dossier public 1990-4

Le dossier public 1990-4, Géologie des secteurs géographiques de Whitehorse, Alligator Lake, Fenwick Creek, Carcross et Robinson (en partie) (secteurs 105D/11,6,3,2 et 7), produit par C.J.R. Hart et J.K. Radloff, de Aurum Geological Consultants Inc., est maintenant en vente.

Vous pouvez vous le procurer au coût de 8 \$ à l'adresse suivante:

Bureau de vente des cartes
Services géologiques
200, chemin Range
Whitehorse Yukon
Y1A 3V1
667-3204

La rapport, qui décrit la géologie et les dépôts minéraux des secteurs de Whitehorse, Wheaton et Carcross, a été financé dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Yukon sur les ressources minérales et puis de l'Entente Canada-Yukon sur les programmes de développement économiques.

Canada

Yukon
Government

Appel d'offres

Service de transport

La Société acceptera à l'adresse ci-dessous, jusqu'à 15h. le jour de clôture prescrit, les soumissions cachetées pour le service de transport suivant:

Service: Whitehorse R.R.#1 et #2 Consolidation

Spécifications: Des détails plus amples concernant les spécifications du contrat, l'horaire de service et le formulaire de soumission peuvent être obtenus de:

Bureau de poste de Whitehorse

No 2 Range Road

Whitehorse, Yukon

Y1A 2B0

ou

Contrats de transports

C. P. 2110

Vancouver, C. B.

V6B 4Z3

Tél: (403) 667-2412

ou (604) 662-1449

Date de clôture: 12 octobre 1990

Dépôt: 25 \$ au moyen d'un chèque visé ou d'un mandat-poste.

La Société se réserve le droit de refuser toute soumission y compris la plus basse.

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Signe Naturel



♦ Culture

Vu, lu en français, bien entendu!

Sylvie Binette

Les grandes migrations vers le sud ne vous ont pas emportées? Que vous ayez l'intention d'hiberner dans votre cabane en bois rond ou d'enfiler vos pantouffles de soie dans votre demeure confortable, on a du nouveau pour vous!!! Un projet de promotion «Vu, lu en français, bien entendu», qui consiste à faire connaître le produit culturel français (livres, cassettes, vidéocassettes).

Comment le projet fonctionnera-t-il? Du côté littérature, on recrutera des bénévoles intéressés à faire la lecture de best sellers (meilleur-vendeur), qui s'engageront à rédiger par la suite une toute petite critique qui sera publiée dans le mensuel l'Aurore boréale. Un exemplaire de ces livres sera toujours à la disponibilité du grand public chez Mac's Fireweed, notre distributeur officiel des livres français au Yukon.

Les vidéocassettes, elles, seront distribuées tout comme les livres, à des bénévoles qui seront intéressés à en faire une critique. Les mêmes vidéocassettes seront accessibles chez le distributeur local «First Choice».

Et puis côté musical, on aura aussi besoin de paires d'oreilles prêtes à se faire "enjollir" de musique. Naturellement on voudra toujours une petite critique après écoute, qui sera elle aussi, publiée dans l'Aurore boréale. Les cassettes au palmarès ou "en critique" pourront toujours être achetées chez Erik's, notre distributeur de musique locale.

Du même coup, on aura besoin de gens voulant promouvoir la musique française en prenant part à la production de l'émission de radio «Rencontres». De plus en plus on



Sylvie Binette

visite à faire de l'émission «Rencontres» une émission strictement musicale. Ceci étant dit, si la musique t'inté-

resse, contacte-nous.

Et pour notre jeune clientèle qu'y a-t-il dans ce projet? Un avant-midi d'activités culturelles «Le Samedi des jeunes» qui prévoit de la projection de vidéocassettes, de la lecture de livres, et des activités reliés à l'écoute de musique. Les jeunes de 8 à 12 ans de l'école Emilie-Tremblay ou de l'immersion pourront y participer. Pour les plus jeunes en garderie, on verra aussi à les amuser "culturellement".

Enfin comme l'automne nous amène toujours à nous impliquer dans toutes sortes d'activités et de cours, il y a des moments de détente qui sont drôlement appréciés, comme lire un livre, écouter de la musique ou regarder un film

Eh bien, pourquoi pas faire partie de notre équipe «Vu, lu en français, bien entendu», tu n'as sûrement rien à perdre!

Information : Sylvie
668-2663

Mordu de la culture

Nous offrirons gratuitement des best-sellers et des cassettes de musique à quiconque voudra en faire une critique (après lecture) qui sera publiée dans l'Aurore boréale. Nous offrirons également des bons gratuits pour la location de vidéocassettes toujours en échange d'une critique. Tu peux t'inscrire sur notre liste de bénévoles, contacte immédiatement Sylvie ou Carole au 668-2663.

Samedi des jeunes

Viens t'amuser, regarder des films, écouter de la musique, lire des livres. On pourra danser, rire, mimer et même chanter!!! Tu as entre 8 et 12 ans, plein d'énergie: viens te joindre à nous pour Le samedi des jeunes, une fois par mois au Hellaby Hall, de 9 h. à 12h.

Inscris-toi avant le 4 octobre

Demande Sylvie au 668-2663

Jeu-langue

Jean-Paul Tanguay O.M.I.

Depuis plusieurs siècles, la nature fournit aux humains des fibres qui servent à la confection de leurs vêtements. Connaissez-vous les étapes de la préparation de ces fibres? Choisissez le bon mot.

- 1- •Lainage d'un bon mouton
- 2- •Couper la laine de près
- 3- •Peigner, démêler la laine
- 4- •Tordre légèrement la laine
- 5- •Poil épais, doux et frisé
- 6- •Machine à roue et pédale pour filer
- 7- •Instrument pour mettre en écheveau
- 8- •Peigne de tisserand
- 9- •Instrument de bois pour tisser
- 10- •Disposer les fils de chaîne d'une étoffe
- 11- •Entrelacer régulièrement les fils d'un tissu
- 12- •Ouvrage d'une tricoteuse

Liste des mots: A=boudiner, B= carder, C=dévidoir, D=ros, E=rouet, F=navette, G=ourdir, H= tisser, I=toison, J= tondre, K= tricotage L=laine

Recherche: tonte, tournette, trame
10 à 12 = excellent; 7 à 9 =bon Moins=???

Sol. P.12

Livres Vidéos Cassettes

**Encouragez-les !
La sélection et le
service n'en seront
que meilleurs!**

Ce projet est subventionné par le Gouvernement du Québec

First Choice Video

4219 4e avenue, tél.: 668-6601

Mac's Fireweed

305 B rue Main, tél.: 667-2358

Erik's Home Entertainment Centre

303 B rue Main, tél.: 668-6543

Site nord...

◆ Miettes de mémoire

Telegraph Creek, terre promise?

Jean-Paul Tanguay

Un beau matin, Kishkoosh m'arrive avec un beau gros saumon qui doit peser environ 10 livres. Il s'adresse à moi avec une phrase devenue coutumière:

->Sophie, ma femme elle dit: «Porte ce poisson au père!»

-Que veut-elle en échange? ne puis-je m'empêcher de demander.

->Sophie dit donne poisson au père! C'est tout!»

Comme il refuse tout présent, je l'invite à dîner pour le lendemain. Le menu est simple: saumon au four, patates, légumes frais, pain du jour, petits gâteaux et une boîte surprise pour Sophie. Le verdict n'est pas long à s'envoler à travers tout le village: le père est un bon cuisinier!

Dès le lendemain, des enfants traversent la rivière et viennent m'offrir un bocal de framboises et bleuets fraîchement cueillis.

->Combien demandez-vous pour ces beaux fruits?»

->Rien c'est un cadeau,» me répondent les enfants. Je les invite à revenir le lendemain, pour partager avec moi une tarte aux bleuets.

Ce troc entre amis prend des proportions inattendues: une perdrix pour des carottes et quelques navets, un morceau de viande pour un pain ou quelques brioches. J'ai bientôt un surplus de baies sauvages, je dois confire, encore une autre bonne réclame! Mes amis sont émerveillés de constater qu'il y a de nombreuses manières d'appêter les présents de la nature. La vague continue à rouler de mon côté: côtelettes d'ours noir, gigot de chèvre de montagnes, un énorme steak d'original et tout un étalage de poissons: saumons, truites et poissons blancs.

Ma dépense regorge; n'ayant pas de glacière, je me hâte de dépecer tous ces morceaux de choix. Souvent un bienfaiteur consent à partager un repas tranquille avec moi ou au moins une collation et une tasse de thé. Quelques vieilles me visitent à l'occasion avec une offrande: de la viande séchée. Je n'ai jamais eu la chance d'y goûter et c'est avec plaisir que j'en mange. Je leur offre une tasse de thé et nous festoyons. Ce partage étonnant continue tout au long de mon séjour!

Intentions admirables

Au début de septembre, des jeunes me demandent s'ils peuvent venir jouer aux cartes, dames et parchési après le souper. Quelques-uns arrivent tôt et je leur propose un court temps de prière, chant ou lecture des écritures pour les besoins des gens du district: les malades, les isolés, les familles nécessiteuses

Le nombre de joueurs grandit et bientôt je me retrouve avec 15 personnes. Quelques jeunes filles m'apportent même des fleurs pour la madone. Plusieurs personnes cultivant de jolies plates-bandes autour

de leur potager, je leur demande innocemment d'où viennent ces belles fleurs. Étonnées, elles se regardent, hésitent; Je ne peux m'empêcher de penser que ces fleurs ressemblent énormément à celles de Mme Thorman, la femme du ministre anglican. «J'espère que vous ne les cueillez pas dans son jardin» Oh non! Nous cueillons seulement celles qui sortent de la clôture et s'étendent sur le sentier. Sur mon conseil elles visitent Mme Thorman qui toute émue de leurs bonnes intentions, leur remet de belles gerbes pour mettre sur notre autel.

La visite de paroisse

Un matin clair et ensoleillé, Kishkoosh arrive en tourbillon avec un message:

->Sophie, ma femme elle dit: Les filles Nellie et Sarah ont

ratissé la cour, lavé le plancher, la maison est convenable, venez dire la messe dans ma maison demain. C'est samedi mais nous voulons faire comme un dimanche! Je viendrai vous chercher à 9h30. Il y aura beaucoup de monde chez-moi! Peut-être mon frère viendra, peut-être il viendra pas.»

Je suis fidèle au rendez-vous! Une journée calme et fraîche, la rivière est voilée d'une brume légère. Une petite table couverte d'un linge blanc attend mon autel portatif. Sarah m'indique une couverture grise pendue dans un coin et me dit que c'est pour la confession. Chacun tient en main un petit livre de chants. Sarah entonne le chant d'entrée et nous débutons pieusement. Sophie sait les répons latins par coeur. Sa vitesse

d'élocution est lente mais sa prononciation parfaite. La messe finie, je visite les foyers d'occasion qui ne sont que des tentes. Partout je reçois un accueil simple et touchant, je demande la protection du Seigneur sur chaque famille. Cette bourgade est vraiment unique; pour des gens semi-nomades le mot foyer se résume à peu de choses; même dans un village de tentes je trouve une grande diversité de style, de caractère individuel et de propreté. Une visite inoubliable!

Sophie envoie un jeune me dire que le dîner est prêt. Une heure plus tard, Kishkoosh me ramène de l'autre côté de la Stikine encore une fois quelle corvée, quel duel avec le courant mais avec le savoir-faire et les manoeuvres de Kishkoosh tout devient facile!



Le personnel enseignant de l'école Émilie-Tremblay sous les derniers rayons du soleil de septembre
De g. à d. Louise Paradis, directrice, Clémence Roy, Serge Langlois, Hélène Saint-Onge, Lise Peace

OFFRE D'EMPLOI

Journaliste

- Plein temps
- Expérience si possible
- Poste ouvert aux hommes et aux femmes
- Excellente perspective d'avenir
- Salaire et avantages sociaux très concurrentiels
- Téléphoner au (506) 753-7637 ou faire parvenir votre curriculum vitae à:



C.P. 637
Campbellton, N.-B.
E3N 3H1



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

Décision

Décision 90-0833. Old Crow Broadcasting Society, Old Crow (T.Y.) Approuvé-Renouvellement de la licence de radiodiffusion de CHOL-FM Old Crow du 1er octobre 1990 au 31 août 1992. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la «Gazette du Canada», Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie des documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le BTX aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg, (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111.»

Canada

Vous aimez vous impliquer auprès des jeunes?

Devenez cheftaine chez les jeannettes ou les guides, nous avons toujours besoin d'un coup de main!

Pour plus d'information:

Estelle Mitchell (pour les jeannettes) 668-2935
Thérèse Lacroix (pour les guides) 667-7589

Les rapides du cheval blanc

◆◆◆
Bonnes vacances au père Jean-Paul Tanguay, parti se reposer dans le beau village de Sainte-Rosalie, au Québec.

◆◆◆
Félicitations à Johanne Veillette et Mike Wanner qui attendent leur troisième enfant. Dans le même ordre d'idée, Yann Herry et Hélène Saint-Onge ont aussi du "nouveau" qui s'en vient!

◆◆◆
Elda Savoie, nouvelle agente de liaison à l'AFY, a été très surprise de constater qu'elle perdait l'exclusivité de son prénom au nord du 60e parallèle. En effet, une Elda l'avait déjà précédée ici! Un prénom peu commun, mais qui sait si le proverbe jamais deux sans trois, ne fera pas sortir une autre Elda du bois!

◆◆◆
Roman Korol, anciennement de Whitehorse est venu

faire la saucette chez des amis. Roman et son épouse Michèle habitent maintenant au Nouveau-Brunswick.

◆◆◆
Un petit rapide à saveur typiquement yukonnaise. Le poulailler de Jeanne Beaudoin a été dévalisé par un ours Grizzly... Les volatiles qui ont échappé au monstre velu sont encore, paraît-il très nerveux...

◆◆◆
Sylvie Binette, dont l'originalité est en voie de devenir célèbre à travers tout le territoire, a emmené sa mère, (en visite au Yukon), prendre le thé dans un salon victorien... situé à Tagish;

◆◆◆
A la danse, clôturant la première rencontre automnale de l'Association franco-yukonnaise, une certaine personne (dont nous taisons le nom) a été surprise de la vigueur du pas de danse de Flo Leblanc-Hutcheson...

◆◆◆
L'Acadie nous a "refilé" plusieurs de ses enfants dans les récents mois. Bienvenue à ces nouveaux membres de notre communauté.

◆◆◆
La question du mois: Croyez-vous que les nouvelles couleurs phosphorescentes des couvre-chefs, casques et casquettes ont une incidence néfaste sur les ondes électriques du cerveau humain? Seront-elles une autre cause de cancer?

◆◆◆
Geneviève Légaré est encore et toujours à la recherche de Franco-Yukonnais et Franco-Yukonnaises intéressés à figurer dans l'album communautaire qui complétera le livre d'histoire. tél.: 668-2663

◆◆◆
La chasse à l'original fait encore son contingent de veuves temporaires...

PETITES ANNONCES

Cabine à sous-louer
• de sept à janv.
• située à Pilot Mountain près de Hot-Spring
• électricité
• 350 \$ par mois
• eau froide courante
• eau chaude dormant sur le poêle
Appeler Hélène à 668-7903

Gardiennne
Si vous avez des problèmes à vous trouver une gardienne, je suis ce qu'il vous faut et en plus je suis diplômée!
Florence : 668-4180
Gymnase ouvert pour ceux et celles qui veulent s'amuser tout en se tenant en forme le mardi de 8h. à 10h. à l'école Takhini.

Solution : 1= toison; 2= tondre; 3= carder; 4= boudiner; 5= laine; 6= roue; 7= dévidoir; 8= ros; 9= navette; 10= ourdir; 11= tisser; 12= tricotage.

La Garderie

Un service de garde de grande qualité! ambiance chaleureuse et française! Il y a encore des places disponibles, appelez la directrice **Viviane Tessier**, dès aujourd'hui! Tél. : 668-5727



Offrir l'Aurore

c'est un geste en or!

l'aurOre boréale

- Ceci est un réabonnement
- Ceci est un abonnement-cadeau
- Ceci est un nouvel abonnement

Nom : _____

Adresse : _____

- | | | |
|-------|--------|--------------------------|
| 1 an | 15\$ | <input type="checkbox"/> |
| 2 ans | 25 \$ | <input type="checkbox"/> |
| à vie | 200 \$ | <input type="checkbox"/> |

Retourner à : Association franco-yukonnaise
C.P. 5205, Whitehorse
Yukon Y1A 4Z1

